**MODELE DE COURRIER**

**À ADRESSER À UN AGENT LORS DE LA DERNIERE PERIODE**

**DE DISPONIBILITE POUR CONVENANCES PERSONNELLES**

|  |
| --- |
| ***Pour rappel****: la disponibilité pour convenances personnelles est limitée à 5 ans, renouvelables dans la limite d'une durée maximale de 10 ans pour l'ensemble de la carrière, à la condition que l'intéressé, au plus tard au terme d'une période de 5 ans de disponibilité, ait accompli, après avoir été réintégré, au moins 18 mois de services effectifs continus dans la fonction publique.*  *Le cumul de la disponibilité pour convenances personnelles et de la disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise ne peut excéder une durée maximale de 5 ans lorsqu’il s’agit de la 1ère période de disponibilité* |

Nom, adresse de la collectivité Nom, adresse agent

XXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXX, le XXXXXXXX

**Objet :** Informations relatives à la dernière période de renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles.

Madame / Monsieur,

Sur votre demande, vous avez été placé(e) en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de ……… à compter du …….

Par la présente, je souhaite vous informer que la durée d’une disponibilité pour convenances personnelles est limitée à 5 ans au maximum, renouvelables dans la limite de 10 ans pour l’ensemble de votre carrière à la condition qu’au terme de la première période de 5 ans de disponibilité, vous réintégriez la fonction publique pour au moins 18 mois de services effectifs continus. Ces dispositions concernent les mises en disponibilité et les renouvellements de disponibilité présentés à compter du 29 mars 2019. Les périodes de disponibilité accordées avant cette date sont exclues du calcul des 5 ans de disponibilité au terme desquelles le fonctionnaire est tenu d’accomplir au moins 18 mois de services effectifs dans la fonction publique.

Au vu des conditions susmentionnées, je vous informe que votre disponibilité pour convenances personnelles arrivera au terme des 5 ans le ……………. Aussi, il vous appartiendra de présenter vos intentions (réintégration, mutation, démission) à l’issue de la période de disponibilité en cours au moins trois mois avant l’expiration de celle-ci, sous peine d’être radié des cadres.

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans cette attente, je vous prie d’agréer, Monsieur (ou Madame), l’expression de ma considération distinguée.

Le Maire/Le Président,